



Observatoire de l'avifaune nicheuse des grèves sur le bassin de la Loire

LE PROJET

- **Mots clés** : Observatoire, grèves, sternes, laridés, oiseaux nicheurs.
- **Localisation** : Bassin de Loire, principalement axe Loire-Allier.
- **Maître d'ouvrage** : Coordination régionale LPO Pays de la Loire.
- **Partenaires** : Six délégations LPO, Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire, Soba Nièvre, Réserve naturelle nationale du Val de Loire, Loiret nature environnement, Loir-et-Cher nature, Fédération des Conservatoire d'espaces naturels, Conservatoire des rives de la Loire et de ses affluents, PNR Loire Anjou Touraine, Conservatoires d'espaces naturels Centre et Allier, Université d'Orléans.
- **Contact** : benoit.marchadour@lpo.fr – tél. 02 41 44 44 22.
- **Financeurs** : État, EP Loire, FEDER Loire.
- **Linéaire sur lequel a porté l'action** : environ 1 000 km.
- **Période de réalisation de l'action** : 2011 à 2012.
- **Milieus** : Bancs de sable, îles de Loire et gravières.
- **Montant total pour l'action** : 281 838 €.



Projet soutenu dans le cadre de la plateforme Recherche /Données/ Inform@tion



Des îles fluviales colonisées par les oiseaux marins

Du fait de leur géomorphologie, la Loire et l'Allier possèdent des milieux particuliers que sont les îles et bancs de sables peu ou pas végétalisés. Ces formes mobiles accueillent une biodiversité remarquable dont certaines espèces d'oiseaux marins, devenues emblématiques du bassin de la Loire. Ainsi, les sternes pierregarin et naine affectionnent particulièrement les bancs de sable peu végétalisés et déconnectés des berges pour se reproduire. Les mouettes rieuse et mélanocéphale sont également présentes, mais préfèrent les zones végétalisées. D'autres espèces non marines s'y reproduisent également comme le chevalier guignette, le petit gravelot et l'œdicnème criard.

Toutes sont protégées et certaines sont inscrites à l'annexe 1 de la directive Oiseaux. Le bassin de la Loire a donc une forte responsabilité pour la conservation de ces espèces à l'échelle nationale et européenne. Or plusieurs menaces pèsent sur les colonies présentes dans le lit mineur : aménagements, anciennes extractions, mais surtout dérangements d'origine anthropique qui peuvent engendrer des désertions, des destructions indirectes ou directes et favoriser la prédation. L'augmentation de l'usage des cours d'eau à des fins de loisirs devient préoccupante pour la conservation de ces espèces. De plus, le développement des politiques touristiques constitue une pression supplémentaire qui ne sera supportable qu'avec une prise en compte effective des enjeux avifaunistiques.



Des autocollants ont été réalisés pour sensibiliser les pratiquants de canoë-kayak à la présence des sternes sur les îles et éviter les accostages.

Vers une stratégie globale de conservation des oiseaux nicheurs des grèves de Loire

La finalité de cet observatoire est de définir une stratégie de conservation globale et concertée des espèces d'oiseaux patrimoniales nichant sur les grèves de la Loire. Pour ce faire, plusieurs objectifs guident les différents axes de travail :

- coordonner le réseau d'acteurs ;
- assurer un suivi concerté des populations d'oiseaux afin de mieux appréhender certains facteurs influençant l'évolution des effectifs ;
- renforcer les actions de protection et de gestion ;
- développer les actions et outils de sensibilisation et de communication ;
- étudier l'évolution des grèves.



Les effectifs de sternette naine semblent stables sur le bassin de la Loire.



© B. Marchadour

La Loire et ses îles à Montjean-sur-Loire (49).

Opérations mises en œuvre

La coordination régionale LPO Pays de la Loire s'appuie sur dix associations locales pour la mise en œuvre des actions de l'Observatoire. Les animateurs des sites Natura 2000 ainsi que les DREAL et DDT sont également associés aux réflexions globales.

En 2011 et 2012, des comptages concertés ont été réalisés par les associations partenaires sur la Loire et l'Allier afin d'estimer au mieux les effectifs nicheurs de sternes et de laridés. D'autres suivis ont été mis en œuvre hors des cours d'eau sur le bassin de la Loire. Les colonies utilisant des sites artificiels ont également été comptabilisées pour mesurer leurs rôles dans la dynamique des populations. Afin d'estimer le succès de reproduction des espèces, certains départements effectuent des suivis complets sur quelques colonies. Dans le département du Maine-et-Loire, un protocole de suivi des dérangements, visant à estimer l'importance de ce facteur dans la dynamique des populations, a été testé.

Parallèlement, un état des lieux des outils existants (panneaux, plaquettes de sensibilisation, outil de suivi de la gestion des milieux, etc.) a été réalisé. Par ailleurs, une synthèse sur les arrêtés de protection de biotope spécifiques aux espèces nicheuses sur les grèves a permis de dresser un bilan à l'échelle du bassin de la Loire.

Enfin, en collaboration avec Stéphane Grivel, enseignant chercheur spécialisé en hydrogéomorphologie* à l'université d'Orléans, deux étudiants ont travaillé sur les dynamiques fluviales en lien avec l'évolution des bancs de sable.

Résultats

Les effectifs de couples nicheurs sur la Loire et l'Allier et sur les sites artificiels estimés en 2011 sont :

- sterne pierregarin : 1 448-1 476 (86 colonies), en augmentation de 23 % par rapport à 2006 ;
- sterne naine : 871-890 (61 colonies), stable ;
- mouette rieuse : 3 884-4 125 (22 colonies), en diminution de 31 % par rapport à 2006 ;
- mouette mélanocéphale : 1 419-1 464 (8 colonies), effectifs multipliés par 5 depuis 2006 ;
- goéland leucopnée : 99-104 (16 colonies), en augmentation de 16 % par rapport à 2006.

Les suivis précis de la reproduction n'ont permis d'avoir que des résultats partiels sur quelques colonies et le protocole testé en Maine-et-Loire pour mesurer l'importance des impacts liés aux dérangements n'a pas permis d'obtenir de résultats à l'échelle du département.

Suite à la synthèse sur les outils utilisés, cinq mille autocollants destinés à être apposés sur les canoës et kayaks ont été réédités et deux chartes graphiques ont été définies afin d'homogénéiser les panneaux de signalisation : l'une pour les sites faisant l'objet d'un APPB et l'autre pour les sites non protégés.

Enfin, concernant l'évolution des bancs de sable, six sites de référence ont été identifiés et font l'objet d'analyses diachroniques sur la base de différents indicateurs. Les résultats sont attendus pour 2013.



© B. Marchadour

Le panneau des îlots à sternes incite au respect de la tranquillité de ces espèces.

POUR EN SAVOIR PLUS

Marchadour B. & Potard M. (coord.), 2012. *Observatoire de l'avifaune nicheuse des grèves sur le bassin de la Loire. Bilan des suivis et des actions de protection menés en 2011*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Plan Loire Grandeur Nature, 85 p.

